

PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE MONTMAGNY

AVIS PUBLIC
Assemblée publique de consultation

Aux personnes intéressées, AVIS est, par les présentes, donné par la soussignée :

1. QUE le conseil municipal lors de la séance tenue le 11 juin 2018, a adopté une résolution concernant une demande en vertu du *Règlement numéro 1600 sur les projets particuliers de la Ville de Montmagny*.
2. Qu'une assemblée publique de consultation aura lieu le lundi **26 juin 2018**, à 20 heures, à la salle du conseil, sis au 143, rue Saint-Jean-Baptiste Est à Montmagny sur ce projet de résolution.
3. Ce projet de résolution vise à permettre l'usage de résidence pour personnes âgées située au 255, rue Saint-Ignace localisée dans la zone RcP-36, située dans le secteur des rues Saint-Ignace, avenue Langlois et avenue Saint-Laurent.
4. L'illustration de la zone visée par ce projet de résolution peut être consultée au bureau de la Ville.
5. Qu'au cours de cette assemblée publique, le projet de résolution sera expliqué ainsi que les conséquences de son adoption et les personnes qui désirent s'exprimer seront alors entendues.
6. Que ce projet de résolution contient des dispositions susceptibles d'approbation référendaire.
7. Que ce projet de résolution est disponible pour consultation au bureau de la Ville, sis au 143, rue Saint-Jean-Baptiste Est à Montmagny.

Fait à Montmagny, ce huitième jour du mois de juin deux mille dix-huit.

L'assistante-greffière,

Karine Simard, avocate